

## Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

### Votre abonnement a bien été pris en compte

Vous serez **alerté(e) par email** dès que la page « **Remboursement d'une consultation médicale pour un enfant** » sera mise à jour significativement.

Vous pouvez à tout moment supprimer votre abonnement dans votre compte service-public.fr (<https://www.service-public.fr/compte/mes-alertes>) .

### Être alerté(e) en cas de changement

#### Ce sujet vous intéresse ?

Connectez-vous à votre compte et recevez une **alerte par email** dès que l'information de la page « **Remboursement d'une consultation médicale pour un enfant** » est mise à jour.

 S'abonner ([https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?](https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F10874/abonnement)

targetUrl=&targetUrlAbonnement=/particuliers/vosdroits/F10874/abonnement)

# Remboursement d'une consultation médicale pour un enfant

Vérfié le 31 mars 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Le remboursement des consultations médicales pour un enfant de moins de 16 ans obéit à des règles spécifiques. Selon que le médecin consulté est un généraliste, un pédiatre ou un spécialiste, le montant et le remboursement de la consultation est différent.

## Consultation d'un médecin généraliste

### Consultation d'un médecin généraliste : tarif, base de remboursement, montant remboursé

Généraliste consulté	Âge de l'enfant	Tarif	Base du remboursement	Montant remboursé
Secteur 1	Moins de 6 ans	30 €	30 €	21 €
	De 6 à 16 ans	25 €	25 €	17,50 €
	_____	46 €	46 €	32,20 €
	_____	60 €	60 €	42 €
Secteur 2	Moins de 6 ans	Honoraires avec dépassements maîtrisés	30 €	21 €
	De 6 à 16 ans		25 €	17,50 €
	Moins de 6 ans	Honoraires libres	30 €	21 €
	De 6 à 16 ans		25 €	17,50 €

### À noter

consultations obligatoires ([https://www.service-](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F967)  
Les public.fr/particuliers/vosdroits/F967)

(8<sup>e</sup> jour, 9<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> mois) et la 1<sup>ère</sup> consultation d'une jeune fille de 15 à 18 ans souhaitant obtenir une contraception sont au tarif de **46 €** et remboursées à **100 %**.

## Consultation d'un pédiatre

## Consultation d'un pédiatre : tarif, base de remboursement, montant remboursé

Médecin consulté	Âge de l'enfant	Tarif	Base du remboursement	Montant remboursé
Pédiatre secteur 1	Moins de 6 ans	32 €	32 €	22,40 €
	De 6 à 16 ans	28 €	28 €	19,60 €
	_____	46 €	46 €	32,20 €
	_____	60 €	60 €	42 €
Pédiatre _____	Moins de 6 ans	Honoraires avec dépassements maîtrisés	32 €	22,40 €
	De 6 à 16 ans		28 €	19,60 €
Pédiatre secteur 2	Moins de 2 ans	Honoraires libres	28 €	19,60 €
	De 2 à 16 ans		23 €	16,10 €

### À noter

consultations obligatoires (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F967>)

(8<sup>e</sup> jour, 9<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> mois) sont au tarif de **46 €** et remboursées à **100 %**.

## Consultation d'un spécialiste

### Consultation d'un spécialiste : tarif, base de remboursement, montant remboursé

Médecin consulté	Tarif	Base du remboursement	Montant remboursé
Spécialiste secteur 1	28 €	28 €	19,60 €
Spécialiste _____	Honoraires avec dépassements maîtrisés	28 €	19,60 €
Spécialiste secteur 2	Honoraires libres	23 €	16,10 €
Psychiatre, neuropsychiatre, neurologue secteur 1	43,70 €	43,70 €	30,59 €
Psychiatre neuropsychiatre, neurologue _____	Honoraires avec dépassements maîtrisés	43,70 €	30,59 €
Psychiatre, neuropsychiatre, neurologue secteur 2	Honoraires libres	37 €	25,90 €
Cardiologue secteur 1	49 €	49 €	34,30 €
Cardiologue _____	Honoraires avec dépassements maîtrisés	49 €	34,30 €
Cardiologue secteur 2	Honoraires libres	45,73 €	32,01 €

### À noter

Dans certains cas, la consultation peut être remboursée à **100 %** du tarif conventionnel (par exemple, enfant suivi pour une affection de longue durée (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34068>)).

### Textes de loi et références

Code de la sécurité sociale : articles L162-5 à L162-5-4

- ([https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006073189/LEGISCTA000006186122/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006073189/LEGISCTA000006186122/))

Relations conventionnelles entre les organismes d'assurance maladie et les médecins

Arrêté du 20 octobre 2016 portant approbation de la convention nationale organisant les rapports entre les médecins libéraux et l'assurance

- maladie signée le 25 août 2016 (<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000033285608>)

Décision du 21 juin 2017 de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par

- l'assurance maladie (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000035542928>)

Consultations complexes et très complexes

### Services en ligne et formulaires

Ameli en ligne (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R3049>)

- Service en ligne

### Questions ? Réponses !

Quels sont les tarifs d'un médecin (conventionné ou non) ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17042>)

- 

### Voir aussi

Nomenclature générale des actes professionnels en vigueur depuis le 11 mars 2005 ([https://www.ameli.fr/medecin/exercice-liberal/facturation-](https://www.ameli.fr/medecin/exercice-liberal/facturation-remuneration/nomenclatures-codage/ngap)

- [remuneration/nomenclatures-codage/ngap](https://www.ameli.fr/medecin/exercice-liberal/facturation-remuneration/nomenclatures-codage/ngap))

Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)

- Tarifs conventionnels des médecins (<https://www.ameli.fr/medecin/exercice-liberal/facturation-remuneration/tarifs>)  
Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)

Annuaire santé - Site Ameli

- (<http://annuaresante.ameli.fr/>)  
Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam)